LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

AGGLO de Brive

UN ÉTAT DES LIEUX – RAPPEL DU TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS FÉVRIER 2022

LES GRANDES ÉTAPES

2ème semestre 2021

Phase de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil de développement

8 février 2022

Acte de naissance par délibération du Conseil Communautaire portant création d'un conseil de développement

De mars à septembre 2022

Appel à candidatures (communes, habitants, monde socioprofessionnel) et traitement de celles-ci

24 Septembre 2022

Séance d'installation par le Président de l'Agglomération

Octobre 2022

Constitution des 6 groupes de travail

LES GROUPES DE TRAVAIL

1. **Groupe de travail 1. Aménagement du territoire et équipement :** 22 membres
2. **Groupe de travail 2. Développement économique et entreprenariat :** 20 membres
3. **Groupe de travail 3. Éducation, enfance, jeunesse et sport, santé, cohésion sociale :** 33 membres
4. **Groupe de travail 4. Gouvernance et cohérence territoriale :** 20 membres
5. **Groupe de travail 5. Habitat, transports et mobilités, Tourisme et accueil :** 29 membres
6. **Groupe de travail 6. Politique de l'eau et assainissement, développement durable :** 25 membres

UNE BASE DE DÉPART : LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE DOCUMENT « TERRITOIRE EN TRANSITION »

APRÈS 12 MOIS DE FONCTIONNEMENT EFFECTIF, ON CONSTATE :

Une éthique de travail : écouter et partager

- Un conseil de développement n'est pas le lieu d'affrontements mais de **construction**, par l'apport des idées de chacun. On constate que la diversité des origines professionnelles, des âges, des préoccupations et engagements de chacun offre une grande richesse dans les échanges et les propositions.

Une méthode de travail

- L'agglomération est vaste, les kilomètres coûteux, le temps de chacun compté et les moyens limités. On a donc privilégié le travail en réseau, par thème de travail, en utilisant au maximum les **échanges par la création d'une plateforme collaborative (déjà 118 utilisateurs**), voire mail et internet**. Toutefois, l'habitude s'est maintenue de réunions de groupes.**

APRÈS 12 MOIS DE FONCTIONNEMENT EFFECTIF, ON CONSTATE :

37 réunions ont associé des élus référents, des experts des services, et les membres du conseil de développement, et notamment :

- **La Chambre d'agriculture et la SAFER sur l'avenir de l'agriculture, la reprise des exploitations, le foncier rural**
- **La Chambre des métiers et de l'Artisanat et le Tribunal de commerce sur l'état et le devenir des entreprises (reprises, financements, formations)**
- **Le SIAV et Suez, sur l'eau, sa sécurisation, l'assainissement**
- **La Chambre de commerce de la Corrèze sur le marché de l'immobilier (toutes utilisations)**

DÉJÀ, DES PROPOSITIONS QUI SE CONSTRUISENT ET SERONT SOUMISES AUX ÉLUS

***DES OBJECTIFS MAJEURS* :**

- **CONSTRUIRE UN ESPRIT D'AGGLOMÉRATION**
- **PRÉPARER L'AVENIR EN INTÉGRANT LES DONNÉES SCIENTIFIQUES LES PLUS ACTUELLES**
- **ASSOCIER LA JEUNE GÉNÉRATION POUR QU'ELLE SE SENTE CONCERNÉE ET ÉCOUTÉE**
- **CRÉER UN MARQUEUR IDENTITAIRE POUR L'AGGLOMÉRATION, FONDÉ SUR LA NOTION DE QUALITÉ ET DE DYNAMISME**

VALORISER LES POTENTIELS DU TERRITOIRE

- **NOUS VIVONS DANS UN TERRITOIRE ESSENTIELLEMENT RURAL DE 800 KM², FORTEMENT MARQUÉ PAR L'HISTOIRE, COMPOSÉ DE TERROIRS DIFFERENTS DU NORD AU SUD**

- **L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE QUI Y SONT PRATIQUÉS SONT CARACTERISÉS DEPUIS LONGTEMPS PAR UNE RECHERCHE DE QUALITÉ : IGP et LABELS**

- **SANS MÉCONNAÎTRE LE RÔLE DU TERRITOIRE ET SES POTENTIALITÉS DANS LES SERVICES, LES ÉCHANGES, L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT, UNE PART MAJEURE DE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE SE TROUVE DANS LA PRODUCTION AGRICOLE ET L'ÉLEVAGE, LA RECHERCHE CONSTANTE DE LA QUALITÉ, LA TRANSFORMATION ET LA MISE SUR LE MARCHÉ PAR DES CIRCUITS LES PLUS COURTS POSSIBLES**

TOUTES LES PISTES DE TRAVAIL CI-APRÈS EN DÉCOULENT ET LE JUSTIFIE

CONSTRUIRE UN ESPRIT D'AGGLOMÉRATION EN LA RENDANT VISIBLE

- **Finaliser le questionnaire** en préparation pour envoi à toutes les municipalités. Préparer des demandes de rendez-vous avec celles-ci pour consulter la population (et contact avec les écoles et collèges)

- **Imaginer** une agglomération plus visible : **Olympiades** scolaires de l'agglomération, **carte de l'agglomération** avec tous les chemins et points ou monuments remarquables, **concours inter-villages** sportifs, culturels, gastronomiques …

- **Promouvoir une Foire du livre de Brive mobilisant toute l'agglomération** avec des animations décentralisées, notamment scolaires (visites d'auteurs et éditeurs)

- **Promouvoir un "Festival de l'élevage, du bien élever au bien manger"**, marqueur de l'Agglomération : représentation des terroirs, présentation d'ateliers de transformation et de vente directe par les producteurs de l'agglomération

PRÉPARER L'AVENIR EN INTÉGRANT LES DONNÉES SCIENTIFIQUES LES PLUS ACTUELLES

- **EAU** : intégrer **la SOBRIETE ET LA *GESTION EN AMONT*** dans les politiques sur l'ensemble de l'agglomération (bassin Vézère/Corrèze), lancer une ***OBSERVATION SUR L'ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE EN EAU*** : évolution et entretien des sources et des cours d'eau, GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DES EAUX USÉES, etc … Toutes politiques et actions visant à la responsabilité individuelle et collective en terme de consommation

- **FONCIER** : réaliser un ***ATLAS DE POTENTIALITÉ DES SOLS*** (avec BRGM ?), pour valoriser et affecter au mieux l'existant (cultures, élevages, constructions). ***IDENTIFICATION*** DE TOUTES LES ZONES, YC FRICHES, POUVANT ACCUEILLIR DE L'ARTISANAT et TERRES À FORTE VALEUR AGRONOMIQUE à réserver strictement aux activités de production agricole

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** : adapter aux données climatiques actuelles et futures l'ensemble du bâti existant et à venir par ***L'HOMOGÉNÉISATION PROGRESSIVE DES PLU***, rendre les bâtiments de tous types ***ÉCONOMES ET AUTONOMES EN ÉNERGIE***, performants sur le plan phonique, ***AUTOSUFFISANTS*** en eau par ***RÉCUPÉRATION PLUVIALE*** et en utilisant davantage les matériaux naturels plutôt que le béton (***VALORISATION DE MATÉRIAUX LOCAUX***)

CONNAÎTRE POTENTIALITÉS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE : VALORISER LES PREMIÈRES, ATTÉNUER LES SECONDES

GESTION DE L'ESPACE

Procéder à un ***inventaire cartographique de l'habitat individuel et collectif*** *de l'agglomération (en recherche de densification), en corrélation avec le* ***schéma de transports publics****, effectuer un zonage des dépôts de covoiturage et réaliser un* ***inventaire des capacités touristiques*** *de l'agglomération (chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, campings, etc…)*

HABITAT

- Réaménager les centres bourgs existants par la rénovation/création d'immeubles répondant aux nouvelles tendances en termes d'habitat (***petit habitat*** **collectif à haute valeur environnementale :** écoquartier, écohabitat)

- Promouvoir une économie du partage (***colocation***), faciliter le ***travail à domicile***

- Encourager les modes d'habitat ***intergénérationnels***, ***participatifs et communautaires*** pour faire face à la montée des prix et à la raréfaction du foncier

- Prévoir des hébergements à construction rapide pour les « naufragés » climatiques et pour des flux migratoires non attendus.

PRÉPARER L'AVENIR EN INTÉGRANT LES DONNÉES TECHNIQUES LES PLUS ACTUELLES

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Mettre en place une offre multimodale de transports *pour répondre aux enjeux de mobilités de tous les habitants et visiteurs de l'agglomération à l'horizon 2040-2050.*

- Penser un **réseau multimodal bus-train-vélo-avion** à l'échelle de l'agglomération entière (et non uniquement du pôle urbain) pour un service public de transport efficace et concurrentiel de la voiture individuelle. **Étendre le réseau** Libéo et créer un **titre de transport unique**
- **Continuer à promouvoir le covoiturage** avec des lignes fixes ou aléatoires
- Créer une **instance publique de dialogue CABB-SNCF-Région** pour piloter la politique des transports publics sur le territoire et la création de **nouvelles haltes ferroviaires**
- **Relier l'aéroport au pôle urbain** par un système de transports collectifs
- Soutenir techniquement les entreprises et administrations pour mettre en place des **Plan de déplacements d'entreprises** (PDE) ou **d'administrations** (PDA).

MULTIPLIER ACTIVITÉS ET EMPLOIS PAR L'ACCUEIL DE NON RÉSIDENTS

PROMOUVOIR l'IMAGE D'UNE ZONE EXCEPTIONNELLE SUR LE PLAN RURAL ET PATRIMONIAL

*Utiliser la situation géographique et le réseau autoroutier pour faire de l'agglomération une **étape incontournable** Nord-Sud/Est-Ouest*

- Créer un **slogan marketing fédérateur** et dynamique

- Proposer une offre touristique plus large vers les communes rurales disposant d'une attractivité peu exploitée à ce jour : **circuits pédestres ou cyclables verts**, gîtes d'étapes sportifs, villages caractéristiques, **gastronomie**, **chambres d'hôtes**, **séjours à la ferme**…

- Créer des **circuits touristiques patrimoniaux,** YC tourismes industriel et agricole

- **Promouvoir les circuits courts directs** entre les producteurs agricoles, les consommateurs et les restaurateurs en favorisant l'utilisation de produits locaux

ASSOCIER LA JEUNE GÉNÉRATION POUR QU'ELLE SE SENTE CONCERNÉE ET ÉCOUTÉE

PROMOUVOIR LA FIERTÉ D'APPARTENIR À UN ESPACE RURAL

- **PRIMAIRE** : avec les équipes pédagogiques et les élèves, faire créer un document présentant la commune dans l'agglomération : ***"JE CONNAIS MON TERRITOIRE"*** (histoire, géographie)

- **SECONDAIRE** : même chose sur le thème : ***"JE PROTÈGE MON TERRITOIRE"*** : toutes les actions environnementales de conservation

- **SUPÉRIEUR** : ***"JE PROMEUS MON TERRITOIRE"*** : activités, organisation, projets …. Présence du Conseil de développement à la manifestation "Défi gaillard", le 19 octobre 2023

EN FIN D'ANNÉE, PRÉSENTATION D'UN CHALLENGE SOUS LE PATRONAGE EFFECTIF DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CRÉER UN MARQUEUR IDENTITAIRE POUR L'AGGLOMÉRATION FONDÉ SUR LA NOTION DE QUALITÉ ET DE DYNAMISME

- **RÉALISER UN ATLAS GÉNÉRAL DES FORMATIONS** DE TOUS TYPES ET TOUS RATTACHEMENTS : Éducation nationale, Ministères de la Santé, du Travail, de l'Agriculture, Chambres consulaires, entreprises spécialisées, etc…

- **APPUYER LE DÉVELOPPEMENT** DE TOUTES LES ENTREPRISES S'INTÉRESSANT AUX FILIÈRES D'AVENIR (cf TERRITOIRE D'INDUSTRIE) : numérique, bois, eau, traitement/recyclage, énergies alternatives…

- **DÉVELOPPER ET ACCUEILLIR UN ARTISANAT À HAUTE VALEUR AJOUTÉE** (vs industrialisation devenant impossible : terrains, consommations, nuisances)

- **RECOMPOSER LES ZONES COMMERCIALES** avec pour objectif d'y intégrer l'habitat et les services publics : maisons d'accueil des services publics, établissements sportifs et culturels, centres de santé

- **RÉVISER ET UNIFIER LES LOGOS ET SIGNALÉTIQUES** DE L'AGGLOMÉRATION : nécessité d'***identité***, d'***inclusion*** et d'***esthétique***

Qu'attendons-nous des élus ?

Exemple du Grand Poitiers

Dans les 6 mois de la présentation des travaux du Codev, l'agglomération organise une réunion au cours de laquelle les élus référents expliquent au Codev les décisions prises sur la base de ses propositions, en présence des services compétents.

Exemple de Clermont-Ferrand et des 4 EPCI qui s'y rajoutent

Dans un délai de 6 mois, les élus s'engagent à :

- **Étudier les contributions**
- **Faire un retour au Codev** concernant leur analyse de ces contributions
- **Expliquer au Codev** la façon dont ces propositions pourraient nourrir les politiques publiques du territoire en précisant :
    - Ce qui les intéresse dans les propositions
    - Ce qu'ils gardent et pourquoi
    - Ce qu'ils ne gardent pas et pourquoi
    - La politique publique concernée
    - Les projets qui pourraient en découler

Merci pour votre attention !